

## Avant-propos

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/217>

DOI : 10.4000/cediscor.217

ISBN : 9782878544305

ISSN : 2108-6605

**Éditeur**

Presses Sorbonne Nouvelle

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 octobre 2008

Pagination : 11-17

ISBN : 9782878544305

ISSN : 1242-8345

**Référence électronique**

« Avant-propos », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 10 | 2008, mis en ligne le 01 novembre 2010, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/217> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cediscor.217>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

Les carnets du Cediscor

---

# Avant-propos

---

- 1 La relation entre langage et société constitue une des problématiques centrales des sciences du langage ; cette problématique n'est pas nouvelle, Benveniste la soulignait déjà en son temps, en postulant que « chacune de ces deux entités [...] implique l'autre » (1974 : 91<sup>1</sup>). Gardin propose plus tard de travailler « le non-isomorphisme du social linguistique et du social extralinguistique ainsi que leur unité fondamentale : les pratiques linguistiques sont à la fois [le] *reflet* des pratiques sociales et font partie elles-mêmes, avec leurs spécificités, de ces pratiques » (1980 : 8). Cette relation entre pratiques linguistiques – ou, plus généralement, langagières – et pratiques sociales, l'analyse de discours (AD) l'aborde à travers la conception même de son objet, le discours, défini et partiellement déterminé par sa relation avec un « extérieur » historique, politique ou social – extérieur qui peut être appréhendé comme « sphère de l'activité sociale », « situation de communication », « conditions de production », « contexte socio-historique ».
- 2 Ainsi, dès sa constitution, l'AD s'est-elle engagée dans un dialogue avec la société. Par la formulation des hypothèses qui président à la constitution des corpus, par le choix des observables puis par le « geste interprétatif » que son dispositif d'analyse met en œuvre, l'AD questionne, d'une manière ou d'une autre, les instances politiques, médiatiques, institutionnelles productrices de discours. D'une certaine façon, les données soumises à l'analyse sont configurées par les découpages de la société. Les travaux sur le discours politique menés autour de Pêcheux cherchaient à saisir, dans la matérialité langagière, le travail des formations discursives et, au-delà, des formations idéologiques (Maldidier 1990). Plus récemment, une diversification des corpus et des méthodes d'analyse – y compris du côté de la *Critical Discourse Analysis* – a débouché sur l'analyse de discours produits en situation de travail (Filliettaz et Bronckart (éds) 2005), de discours médiatiques (Moirand 2007), de discours de l'entreprise (Garric et Léglise 2005, Salem 1993) ou encore sur l'étude des préjugés sociaux, raciaux ou ethniques véhiculés par le discours (Van Dijk 1996, Vincent 2005). Un des apports de l'AD est ainsi de mettre au jour des phénomènes de société qui dépassent les cadres de son objet d'analyse, de voir comment discours et société interagissent ou se co-construisent, voire de mieux comprendre la société.

- 3 Du fait même de ses liens étroits avec la sphère des activités sociales, l'AD est soumise à un penchant « interventionniste », dans le sens où plus le rapport au monde est marqué, plus la recherche scientifique et les discours qu'elle produit sont susceptibles d'avoir des répercussions sur l'ordre du monde et sur sa perception (voir Léglise 2000). Non seulement des analyses produites en AD sont souvent exploitées par les instances productrices de discours, mais ces dernières s'adressent même de plus en plus souvent à l'analyste du discours pour des missions de conseil, d'expertise et de diagnostic.
- 4 Ces échanges s'inscrivent dans un mouvement plus général qu'on peut observer depuis une trentaine d'années. En effet, on voit des linguistes se préoccuper des applications sociales de leurs travaux ou des acteurs sociaux solliciter les linguistes dans des domaines aussi variés que la didactique (Peytard et Moirand 1992, Forestal (éd.) 2004), le traitement automatique des -langues (TAL), le fonctionnement du langage en situation de travail (Borzeix et Fraenkel (éds) 2001, Boutet 2008), etc.
- 5 Du côté de l'AD, les approches intégrant le traitement automatisé de grands corpus ont particulièrement suscité l'intérêt des instances sociales. Ainsi plusieurs organismes publics ou privés ont-ils sollicité des chercheurs pour des expertises ciblées portant sur leurs procédures de communication internes ou externes : enquêtes-clients, lettres de réclamation d'usagers, discours interne d'entreprise (Grangé et Lebart (éds) 1993, Lebart et Salem 1994).
- 6 Sensible à ce rapprochement entre le monde professionnel et la recherche, le SYLED-CEDISCOR a fait des rapports entre AD et demande sociale un de ses axes de recherche depuis 2003. Les travaux réunis dans ce numéro des *Carnets du Cediscor* en sont issus et constituent, eux aussi, une réponse à une demande sociale. Plus précisément, cette recherche est née d'une rencontre entre André Collinot, linguiste spécialiste d'analyse de discours travaillant dans le champ social depuis de nombreuses années (Collinot 2002 et 2005)<sup>2</sup>, et des travailleurs sociaux amenés, dans leur activité professionnelle, à rédiger des rapports dans le cadre des procédures de signalement d'enfant en danger. À l'origine, il n'y a pas eu à proprement parler de demande institutionnelle d'élaboration de diagnostic ou de proposition de remédiation : ce sont les professionnels en tant qu'acteurs sociaux – conscients du rôle des discours produits – qui ont exprimé leur besoin de mieux se positionner vis-à-vis d'une activité centrale dans leur travail, la rédaction des rapports de signalement. On voit que, dans ce cas précis, la demande a émergé au fil des échanges que nous avons pu avoir avec les travailleurs sociaux.
- 7 En effet, le groupe « Signalement » mis en place par Collinot à l'automne 2003 autour d'un projet d'analyse discursive du signalement d'enfant en danger a d'emblée choisi de travailler en collaboration avec des professionnels du champ<sup>3</sup>. Au-delà de leur contribution indispensable à la constitution du corpus<sup>4</sup>, les interrogations et les remarques de nos parte-naires<sup>5</sup> sur les travaux en cours nous ont permis de valider des hypothèses, voire de faire émerger des pistes de recherche comme le rôle de l'implicite ou la prise en compte des émotions.
- 8 Les dossiers réunis en corpus par le groupe « Signalement » présentent des caractéristiques remarquables du point de vue de l'AD : produits dans le cadre d'un dispositif institutionnel et social régi par la loi, celui de la protection de l'enfance, ils ont une visée pragmatique clairement identifiée, qui est d'évaluer le danger ou le risque de danger couru par un enfant, à la demande d'une autorité administrative (conseil général) ou judiciaire (juge pour enfants) saisie d'une « information préoccupante » émanant de l'école, de la PMI, d'un service social ou d'un simple

particulier (famille, voisin). L'évaluation de la situation familiale produite par ces écrits fait ainsi passer l'objet du signalement – l'enfant et sa famille – de l'intime au public, en jugeant cette situation à l'aune de normes sociales explicitement formulées ou implicites.

- 9 Notre approche ne postule pas une homologie entre le discours et le social, qui ferait du premier le simple reflet du second. C'est dans l'inter-action entre deux systèmes de contraintes, plus ou moins conscients, plus ou moins explicites, que se construit l'objet complexe que nous nous sommes proposé d'étudier : d'un côté, une pratique encadrée par la loi, des normes rédactionnelles diffusées dans des « guides de signalement » et des consignes ou des habitudes propres à un service ; de l'autre, l'interdiscours juridique, administratif et médiatique dans lequel se constituent les notions de signalement, de maltraitance – voire les représentations de l'enfant et de la famille –, mais aussi les contraintes langagières qui règlent l'emploi des formes (par le scripteur). Ce postulat inscrit les écrits de signalement dans un double rapport au social : à la fois en tant que discours professionnels, encadrés par les institutions dont ils relèvent, et en tant que discours sociaux véhiculant et fixant des normes sociales.
- 10 Cette double contextualisation de l'objet d'étude nous permet de formuler deux niveaux d'analyse : interprétation et compréhension. Interprétation des formes linguistiques par rapport aux contraintes discursives et professionnelles et, par conséquent, d'une pratique d'écriture en rapport avec ses objectifs ; compréhension des mécanismes de co-construction entre discours et société et donc compréhension d'une série d'enjeux sociaux.
- 11 Aborder un corpus comme le nôtre soulève bien des questions déontologiques. Les travailleurs sociaux sont tenus de respecter le secret professionnel et les chercheurs sont tenus de prendre en compte la complexité des relations entre le domaine privé et la sphère publique. Ainsi l'ensemble des dossiers – a-t-il été anonymé au sein même des services ; nous avons choisi de ne garder que les initiales des noms propres (noms de personne et noms de ville) et de ne pas indiquer dans les exemples cités les services dont les écrits concernés émanent.
- 12 Ce numéro des *Carnets du Cediscor* réunit deux types d'articles : d'une part, des textes faisant état des travaux menés au sein du groupe (Pugnière-Saavedra, Veniard, Garnier, Sitri et Cislaru) ; d'autre part, les contributions de nos partenaires, spécialistes du champ de l'enfance en danger (Matras, psychologue spécialisée dans les thérapies familiales, et Rousseau, professionnel et chercheur en sciences de l'éducation). On voit ainsi à l'œuvre le dialogue entre professionnels et analystes de discours : les questions auxquelles tentent de répondre les articles du groupe « Signalement » ont été formulées à partir d'observations de la pratique d'écriture des travailleurs sociaux et du contexte institutionnel qui configure le signalement d'enfant en danger. D'une façon générale, la problématique d'ensemble du numéro peut se résumer à la question suivante : comment, dans les écrits de signalement, une situation singulière se trouve-t-elle évaluée à l'aune des catégories de l'enfance en danger ? L'évaluation d'une situation s'appuyant sur des données directement observables par le professionnel et sur les paroles recueillies lors de ses rencontres avec la famille et son entourage, nous avons fixé nos lignes directrices dans le périmètre dessiné par ces contraintes. Le volume que nous présentons ici est le produit d'une réflexion collective : c'est en effet dans le va-et-vient entre les analyses de corpus menées par chacun des membres du groupe selon son angle d'attaque et sa méthode, et les discussions au sein du groupe

que se sont peu à peu dégagés trois types d'observables, dont on trouvera un reflet dans l'organisation du numéro : la catégorisation des acteurs et des faits, les marques linguistiques des attentes sociales des scripteurs et, enfin, le positionnement énonciatif des scripteurs, en particulier dans leur relation à la parole de l'enfant et à celle de la famille.

- 13 La première partie comprend deux articles qui permettent de mieux cerner l'objet de recherche et les questions méthodologiques qu'il soulève. L'article de Pugnière-Saavedra fournit une présentation institutionnelle et énonciative des textes étudiés en interrogeant leur appartenance à un genre, celui des écrits professionnels dans le domaine social. Il recense les contraintes rédactionnelles qui déterminent la configuration de ces écrits, ce qui permet de mieux comprendre certains phénomènes linguistiques analysés dans d'autres articles du numéro. Rousseau, responsable d'un service éducatif mais également chercheur en sciences de l'éducation, s'intéresse aux pratiques d'écriture des éducateurs dans le cadre de l'Aide Éducative en Milieu Ouvert (AEMO). Son article examine les stratégies langagières et les précautions énonciatives par lesquelles se laisse saisir la position paradoxale de l'éducateur, pris entre la relation d'aide propre au travail éducatif et la fonction de contrôle inhérente à la mesure d'AEMO. Il présente ainsi le cadre général dans lequel se situent les pratiques des éducateurs tout en témoignant à sa façon de l'importance des phénomènes langagiers dans ce contexte professionnel.
- 14 Les textes réunis dans la deuxième partie se proposent d'articuler -formes linguistiques et stratégies discursives à partir de la visée pragmatique de ces écrits, soit l'évaluation d'une situation. Veniard s'intéresse à la caractérisation de la situation familiale décrite en tant que « ce qui ne va pas » : étudiant de façon détaillée et avec des outils lexicométriques la distribution contextuelle des mots *problème(s)* et *difficulté(s)*, elle met en évidence une différence d'emploi entre *problème*, renvoyant à une typologie socialement normée imposée de l'extérieur, et *difficulté*, plutôt centré sur la personne et sur les relations inter-individuelles. Elle montre également comment l'emploi de l'un ou de l'autre terme témoigne d'une véritable négociation entre le scripteur et la famille dans la reconnaissance de « ce qui ne va pas » - reconnaissance qui légitime l'intervention de la société, reconnaissance qui évite aussi à la famille la saisine du juge. Garnier analyse la procédure d'évaluation à partir des énoncés concessifs. Remettant en cause l'idée que l'énoncé concessif refléterait des normes sociales préexistantes, elle montre comment, dans un mouvement en quelque sorte inverse, il participe à la construction des propriétés des objets discursifs (logement, comportement, situation familiale...) et configure des valeurs sur lesquelles repose l'évaluation. Elle argumente ainsi en faveur d'une analyse étroitement contextualisée des formes linguistiques, de leurs valeurs discursives aussi bien que de leurs effets performatifs.
- 15 La troisième partie réunit trois articles qui abordent, sous différents aspects, la représentation des dires et des émotions. Les articles de Sitri et de Cislaru interrogent le positionnement énonciatif du scripteur. Sitri propose une analyse des formes de représentation du discours autre dans ces écrits ; elle montre comment s'intriquent représentation des paroles des familles et description de la situation, en se focalisant sur les moments de glissement entre formes explicitement marquées et formes non marquées. Cislaru étudie la représentation des émotions - au premier chef la peur que peut susciter le danger couru par un enfant - et montre comment s'opère une sorte d'indétermination entre représentation des émotions du « signalé » et représentation

des émotions du scripteur. La trame émotionnelle que met ainsi en place l'indétermination énonciative sous-tend la cohérence discursive des écrits de signalement : l'émotion est présentée en tant qu'émanant d'un groupe social, ce qui induit une opération d'intersubjectivation cruciale pour l'interprétation des écrits par leur destinataire institutionnel. Corollairement, cet article -montre comment la prise en compte du contexte socio-professionnel peut contribuer à la formulation de nouvelles problématiques au sein de l'AD, concernant notamment les interactions entre texte et contexte. Matras s'intéresse, quant à elle, à la perception des représentations. Son témoignage sur les « mots qui blessent » rend compte de l'effet produit sur les familles par la lecture des rapports les concernant. Son analyse des raisons de ces « blessures symboliques » subies par les familles ren-contre, d'une certaine manière, une conception dialogique de la nomination : les mots, pour reprendre des formulations de Bakhtine (1977), charrient toujours avec eux quelque chose des contextes dans lesquels ils ont voyagé.

- 16 En rendant compte des résultats d'une réflexion conjointe entre chercheurs et professionnels du travail social, ce numéro des *Carnets du Cediscor* poursuit la réflexion que mène l'AD sur ses relations avec la société. En particulier, on peut se demander dans quelle mesure la prise en compte d'une demande sociale conduit à définir ou à redéfinir la spécificité de l'AD dans la délimitation de son objet, dans la mise en œuvre de ses outils, dans la théorisation des relations entre discours et « hors-discours ».

---

## NOTES

1. «Le langage est pour l'homme un moyen, en fait le seul moyen d'atteindre l'autre homme, de lui transmettre et de recevoir de lui un message. Par conséquent le langage pose et suppose l'autre. Immédiatement, la société est donnée avec le langage. La société à son tour ne tient ensemble que par l'usage commun de signes de communication. Immédiatement, le langage est donné avec la société. Ainsi chacune de ces deux entités, langage et société, implique l'autre. [...] C'est dans la pratique sociale, comme dans l'exercice de la langue, dans cette relation de communication interhumaine que les traits communs de leur fonctionnement seront à découvrir [...]» (Benveniste 1974: 91 et 102)

2. André Collinot a commencé ses recherches dans le domaine de l'enfance en danger au début des années quatre-vingts. Il a par la suite participé à plusieurs rencontres avec les professionnels, dont deux colloques:

- en 2001, au colloque organisé par le conseil général du Val d'Oise sur « Parentalités, les nouveaux repères » ;
- en 2002, à la 12<sup>e</sup> journée AFIREM 95 « Autour du signalement ».

3. Nous remercions les services d'investigation et d'orientation éducative de Pontoise (resp. M.-T. Leroy) et de Caen (resp. F. Châtelier), l'ASE d'Antony (resp. B.Degout), la Cellule Signalement du conseil général du Calvados (resp. E. Marie), ainsi que nos partenaires, l'association Échanger autrement (resp. J. Desramé), pour les nombreux échanges très ouverts et enrichissants que nous avons pu avoir.

4. Voir Pugnière-Saavedra ici même pour une présentation détaillée du corpus.

5. Par exemple, lors de la journée d'étude interdisciplinaire « Le signalement d'enfant en danger, pratiques et discours » que nous avons organisée le 13 mai 2006 (université de Chicago, Paris) ou à l'Assemblée générale de l'association Échanger autrement (Caen) en juin 2007.